

Nous faisons donc un appel ami à tous nos camarades des filatures. En travaillant pour nous, nous avons travaillé pour eux : nous les prions de le reconnaître en s'enrôlant sous la bannière de " La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada."

Et maintenant à ceux qui trouveront à critiquer sur notre conduite personnelle, nous dirons que la critique, les criailleries de quelques esprits étroits ne nous effraient pas. Nous ne sommes, pas plus que le reste des mortels, obligés de plaire à tout le monde, nous serons utiles à nos amis, cela nous suffit. Nous restons fidèle à la vieille devise " Fais ce que dois, advienne que pourra."



Président de la  
Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

## LA FÉDÉRATION DES OUVRIERS TEXTILES DU CANADA.

### Caractère et But

La Fédération des ouvriers textiles du Canada, — que nous avons l'honneur de présenter au public, et dont le " Fileur " est l'organe officiel, — est formée de toutes les unions locales organisées dans les diverses filatures de la Puissance du Canada, qui se conforment à ses statuts, lois et règlements. Cette organisation est fondée dans le but de donner aux unions locales un lien de cohésion et d'entente commune sans lequel il leur serait impossible d'arriver à leur fin qui est de protéger, de promouvoir et de sauvegarder efficacement les intérêts des ouvriers textiles. Car l'expérience d'un passé qui n'est pas lointain nous oblige à reconnaître que, pour les unions comme pour les individus, l'isolement est une cause inévitable de ruine et d'anéantissement.

Toutefois on ne saurait méconnaître qu'indépendamment des intérêts généraux à la protection desquels tous les ouvriers textiles du Canada sont appelés à concourir d'un commun accord, il est pour chaque filature, chaque place, chaque union, des intérêts particuliers qui appellent plus spécialement l'atten-

tion de tel ou tel groupe d'ouvriers. C'est pourquoi, tout en s'affiliant à la Fédération, chaque union garde son autonomie, son gouvernement, ses lois, sa liberté : elle se conduit, se protège, se dirige elle-même. Mais vienne le jour où, soit dans sa propre personnalité, soit dans la personne de l'un de ses membres, le principe de la justice ait été violé, ou ses justes revendications méprisées, cette union en appellera à la Fédération tout entière, laquelle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour faire rendre justice à qui de droit : car, une injustice faite à un seul membre de la Fédération, est une injustice faite à tous. C'est pourquoi tous prendront sa défense.

Ce sont des raisons analogues qui ont déterminé les organisateurs de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, à garder, pour leur organisation, toute son autonomie et toute sa liberté.

Ce n'est pas, certes, qu'on veuille critiquer, et encore moins blâmer les opinions de ceux de nos concitoyens, qui, dans le noble but de protéger et de défendre les intérêts généraux de la classe ouvrière, poussent nos organisations canadiennes à entrer dans la grande famille des unions internationales : leurs vues sont droites, et leurs efforts sont généreux, et le " Fileur " manquerait gravement à son devoir si dès le premier jour de sa naissance il négligeait d'adresser à ces braves, à ces lutteurs vaillants, à ces chauds amis de l'ouvrier, son meilleur et plus cordial salut.

Mais on a pensé que les intérêts des ouvriers textiles sont complètement, absolument différents des intérêts des autres corps de métiers. Ainsi les intérêts du maçon, du charpentier-menuisier, du tailleur de pierre, du machiniste et de tant d'autres corps de métier sont identiques, ou à peu près dans tous les pays ; il n'en est pas ainsi des intérêts de l'industrie textile. Car, qui ne sait que ces intérêts, s'ils ne sont pas toujours absolument opposés, sont loin d'être les mêmes ? Qui n'a entendu parler de la concurrence énorme faite à l'industrie textile du Canada, par les industries similaires des Etats-Unis, et même de France et d'Angleterre ? Qui ne sait que le marché du coton aux Etats-Unis notamment, menace sans cesse le nôtre d'une ruine complète et to-

tale si des mesures énergiques ne s'opposaient pas à l'entrée de marchandises fabriquées, il faut le reconnaître, dans des conditions moins onéreuses pour le manufacturier que dans notre pays.

Car, qu'on ne s'y méprenne pas, les ouvriers textiles du Canada, en unissant leurs efforts pour soutenir leurs intérêts, n'ont pas l'intention de ruiner ou d'anéantir les manufactures dans lesquelles ils trouvent à gagner leur vie ! Bien au contraire, ils sont autant et plus que tout autre intéressés à ce que ces manufactures soient florissantes et prospères. C'est pourquoi ils veulent aider, et ils aideront de tout leur pouvoir, de leur bonne volonté et de leur énergie, à promouvoir les intérêts des manufacturiers.

Mais c'est à la condition que, par un juste retour, ils y trouveront une rémunération digne de leurs efforts et de leur bonne volonté.

En un mot, ce que demandent les ouvriers textiles, c'est que les manufacturiers puissent leur donner, et leur donnent en réalité, en retour de leur travail, un salaire équivalent aux salaires payés, dans l'état actuel de la société, aux ouvriers des autres corps de métiers.

C'est pour atteindre uniquement ce but que la Fédération des ouvriers textiles du Canada a été fondée. Et pour y arriver, elle prendra tous les moyens que mettront à sa disposition les circonstances et les lois du pays.

Pour tous ceux qui les connaissent, pas n'est besoin de dire que, nonobstant ces divergences d'intérêts qui sont plutôt d'ordre particulier, les ouvriers textiles du Canada n'entendent pas faire bande à part dans la grande famille ouvrière. Ils tendent et tendront la main à leurs frères du travail organisé, aussi longtemps et aussi souvent que le réclameront les besoins du temps, et les nécessités de la lutte engagée.

Frères, qui marchez avec une égale fierté sous les deux drapeaux également respectés des unions nationales et des unions internationales, les ouvriers textiles du Canada vous envoient leur plus sympathique salut. Tous nous avons besoin les uns des autres.

Sans nous ranger sous les plis d'aucun de vos drapeaux, nous vous loüons cependant suivre vos rangs, et